**Allocution d'ouverture de**

**H. E. M. Coly Seck,**

**Président du Conseil des droits de l'homme**

**Le Forum social de 2019**

**Mardi 1er octobre 2019, 10h00**

Madame l’Ambassadeur Kadra Ahmed Hassan, Présidente-Rapporteuse du Forum social de 2019

Madame Tatiana Valovaya, Directrice générale de l’UNOG

Excellences,

Distingués panélistes,

Mesdames et Messieurs,

Chers enfants et jeunes,

Il me plait de vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue à ce Forum social. Il s’agit là, d’un évènement d’importance capitale qui a le mérite de rassembler les États Membres, les militants de la société civile, les universitaires, les experts et, surtout, les titulaires de droits eux-mêmes, afin d’apprendre les uns des autres, les réalisations, les pratiques et les défis rencontrés dans la mise en œuvre des droits de l’homme. Cette année, conformément à la résolution 38/17 du Conseil des droits de l'homme, le Forum social s’intéresse à **la promotion et la protection des droits des enfants et des jeunes par l'éducation.**

Je voudrais féliciter ma distinguée collègue, l’Ambassadeur Kadra Ahmed Hassan, pour sa nomination en tant que Présidente-Rapporteuse du Forum social du Conseil des droits de l'homme de 2019. Je suis convaincu que, sous votre direction avisée, cet évènement sera un succès.

Le Forum social offre à toutes les parties prenantes un espace indispensable de discussion et de débat sur les questions liées à la promotion de l’exercice et de la jouissance de tous les droits de l'homme par tous, sans que nul ne soit laissé derrière. Aujourd'hui, nous sommes particulièrement fiers d'accueillir la participation active de jeunes et d’enfants, y compris d’écoles et d’universités, à ce Forum.

Je voudrais dire à tous ces jeunes que leur présence ici nous inspire confiance et le Conseil des droits de l’homme compte sur vous pour le guider. Nous comptons sur vous car l’éducation occupe la majeure partie de votre vie quotidienne et l’école vous permet de vous ouvrir au monde entier. . Vous possédez également une connaissance et une expérience de première main inestimable sur la réalité de l'éducation d'aujourd'hui, et nous voulons que vous exprimiez vos préoccupations et vos attentes concernant l'éducation que vous souhaitez pour l'avenir.

**Mesdames et Messieurs**,

L'éducation figure en bonne place sur l’agenda du Conseil des droits de l'Homme. Depuis 2008, le Conseil adopte chaque année une résolution sur le droit à l'éducation, en soulignant les nouvelles tendances et les défis mondiaux les plus importants identifiés par le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation. Par ces résolutions, qui ont toutes été adoptées sans vote, le Conseil s'est penché sur des questions vitales telles que la privatisation excessive de l'éducation, la garantie de la justiciabilité du droit à l'éducation devant les tribunaux nationaux, l'impact du changement climatique dans le monde entier sur le plein exercice de chaque fille et de chaque garçon du droit à l’éducation ainsi que le rôle des nouvelles technologies de l’information et de la communication concernant le développement de l'accès pour tous une éducation de qualité.

Le Conseil des droits de l'homme accorde une attention particulière aux droits des enfants et des jeunes et à leur participation à la réalisation de leurs droits fondamentaux. La résolution de cette année sur les droits de l'enfant vise à donner aux enfants en situation de handicap les moyens d’exercer leurs droits fondamentaux, notamment grâce à une éducation inclusive. La résolution la plus récente sur les jeunes et les droits de l'homme souligne le rôle important que les jeunes peuvent jouer dans la promotion de la paix et de la sécurité, le développement durable, les droits de l'homme et l'importance d'une participation active, significative et inclusive des jeunes à la prise de décisions.

L'éducation n'est pas seulement un droit fondamental en soi, elle constitue également un moyen de faire de ce monde un endroit meilleur. Le Conseil des droits de l'Homme a reconnu que l'éducation est un outil de prévention contre le racisme et la discrimination racial. Elle est en outre instrument pour la promotion de l'égalité entre les sexes et des droits des femmes et des filles. Enfin, l’éducation est un outil de lutte contre la violence sexiste. Par ailleurs, le Conseil a souligné l'importance fondamentale de l'éducation aux droits de l'Homme dans la lutte contre la corruption, la consolidation de la démocratie et la contribution à la promotion, de la protection et à la réalisation effective de tous les droits humains.

A cet égard, je suis très heureux de constater que le programme de travail du Forum social de cette année reflète certains de ces thèmes.

À cet égard, je vous encourage à tenir compte des résolutions pertinentes du Conseil des droits de l'homme dans vos délibérations et à évaluer les mesures nécessaires pour en assurer l'application au niveau national.

Je voudrais en particulier souligner l'importance de la quatrième phase du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'Homme, qui est axée sur les jeunes et s'aligne sur l'Agenda 2030 pour le développement durable. Ceci est renforcé par la Déclaration de Lisbonne Plus 21 sur les politiques et programmes en faveur de la jeunesse, qui met fortement l'accent sur le droit à l'éducation, l'égalité des chances pour tous les jeunes en matière d'éducation et l'importance d'autonomiser les jeunes.

**Mesdames et Messieurs,**

Au cours des deux prochains jours, vous aurez l'occasion unique d'échanger sur les meilleures pratiques et de partager divers points de vue venant de partout dans le monde sur ce que nous devrions faire de plus pour mieux promouvoir et protéger les droits des enfants et des jeunes par l'éducation. Cet objectif, qui reflète l'esprit de l'Agenda 2030 pour le développement durable, est à la fois ambitieux et exaltant.

Je vous invite, dans vos échanges, à réfléchir aux défis à relever et de soumettre dans le cadre de vos conclusions des recommandations sur les pistes de solution

Je vous encourage, à cette fin, à réfléchir aux trois questions suivantes:

* Comment pouvons-nous aider les enfants et les jeunes à réaliser pleinement leurs propres droits humains par l'éducation ?
* Comment faire en sorte que l'éducation reste inclusive et accessible à tout moment, y compris en temps de crise ?
* Et comment pouvons-nous relever les défis techniques croissants de l'éducation et assurer son bon fonctionnement pour l’avenir ?

J'attends avec intérêt et impatience les recommandations et les orientations qui découleront de vos discussions.

Je vous souhaite à toutes et à tous d’avoir un Forum social des plus productifs.

Je vous remercie.